L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

RD-CONGO

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4395 JEUDI 8 DECEMBRE 2022

CALENDRIER ÉLECTORAL

Des partenaires étrangers appellent à l'adhésion de tous au processus électoral

Dans une déclaration conjointe faite hier à Kinshasa, une dizaine de pays de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie ainsi que l'Union européenne ont pris acte du calendrier électoral publié par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), le 26 novembre dernier. Ils invitent les autorités compétentes à rechercher l'adhésion au processus électoral de tous les acteurs concernés, particulièrement les partis politiques et la société civile.

Ce groupe de pays dont font partie l'Allemagne, la France, les Etats-Unis, le Canada et le Japon encouragent la Céni à amplifier ses efforts de redevabilité et de transparence afin de renforcer la crédibilité du processus électoral en cours à travers une coopération étroite avec toutes les parties prenantes concernées.

Page 5

Siège de la Ceni à Kinshasa

ACCORD GOUVERNEMENT-GROUPE GLENCORE

La Licoco dénonce la corruption dans le processus

Ernest Mpararo, coordonnateur de la Licoco/DR

La Ligue congolaise contre la corruption (Licoco) a félicite, le 5 décembre, le gouvernement pour l'accord signé avec le groupe Glencore afin de clore le dossier de corruption lié à l'acquisition des actifs miniers en RDC entre 2007 et 2018. La Licoco reste cependant préoccupée par les pratiques non éthiques de Glencore sur d'autres dossiers, particulièrement celui des contentieux fiscaux de 2018 à 2020.

Selon la Licoco, l'accord susciterait des inquiétudes à la suite du rapport de la Commission économique, financière et de la bonne gouvernance du Sénat congolais qui fait état de l'annulation des impôts d'une valeur de plus de 700 millions de dollars pour les exercices budgétaires de 2018 à 2020 au profit du groupe Glencore.

Page 3

COOPÉRATION

L'ambassade de Tunisie et la Monusco échangent sur la sécurité en RDC

La photo de famille à l'issue de l'audience

L'ambassadeur de Tunisie en République démocratique du Congo (RDC), Bousekri Rmili, a récemment accordé une audience au chef de la composante police de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco), le général de brigade Mody Berethe. Ce dernier a salué l'implication des casques bleus tunisiens qui jouent un rôle non moins important dans le processus de maintien de la paix en RDC.

Le général Mody Berethe a, par ailleurs, vanté les qualités des experts tunisiens en matière de sécurité, sollicitant auprès de l'ambassadeur Bousekri Rmili le renforcement de la coopération entre la Tunisie et la Monusco, d'un côté, et entre la Tunisie et la RDC, de l'autre.

Page 2

LINAFOOT

Les clubs obligés de prendre en charge leurs déplacements

Au cours d'une conférence de presse le 6 décembre, le président de la commission de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot), Bosco Mwehu, a sans ambages demandé aux clubs disputant le championnat national de football (Ligue 1) de subvenir à leurs charges de déplacement pour disputer des matches à travers le pays. Cela est consécutif à l'épuisement du crédit alloué aux Sports depuis février. « *Nous nous résolvons à faire ce qui était fait la fois dernière. Que les clubs se prennent en charge pour payer les billets, et ainsi continuer et terminer le championnat. C'est le seul moyen, la seule solution pour que le championnat se poursuive* », a précisé Bosco Mwehu.

Page 8

Bosco Mwehu, président de la commission de gestion de la Linafoot

ÉDITORIAL

Jeux scolaires

L'école demeure incontestablement le creuset pour l'émergence d'une élite sportive compétitive. Elle constitue un vivier naturel pour la formation et la détection des talents. C'est la vision partagée depuis deux ans par la Confédération africaine de football (CAF) à travers la création du Championnat africain de football scolaire. La nouvelle compétition vise à améliorer le football des jeunes et maximiser son impact social en renforçant les capacités des associations membres.

Le projet financé par la Fondation Patrice-Motsepe s'attaque à un réel problème de formation dans la plupart des fédérations. Le but étant de repartir à la base et de faire un suivi statistique des jeunes footballeurs. L'organisation à Brazzaville, les 3 et 4 décembre, du tournoi zonal qualificatif à la phase finale continentale apporte un début de solution. Les talents se sont exprimés chez les filles du CEG M'filou de Brazzaville qui représenteront l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale à la deuxième édition des championnats africains de football scolaire l'année prochaine, dans un pays qui reste à déterminer.

Mais, au moment de louer leurs performances, la question que les dirigeants des autres fédérations congolaises ont eu à l'esprit, sans oser la poser, est comment les Jeux de l'Office national du sport scolaire et universitaire, qui permettaient de détecter, d'encadrer et d'orienter les jeunes talents en milieu scolaire, connaissent encore les difficultés d'organisation ?

Il est donc temps de relancer et de redynamiser les jeux scolaires pour un meilleur développement du sport congolais. Car il a été prouvé par les spécialistes que le renouveau du sport ne peut s'envisager sans une véritable pépinière. Pour preuve, les bons athlètes qui ont écrit les plus belles pages du sport national provenaient des écoles ou de l'armée. Il faut justement tirer profit de l'initiative de la CAF tout en reconnaissant que chaque réussite commence toujours par la volonté d'essayer.

Le Courrier de Kinshasa

COOPÉRATION

L'ambassade de Tunisie et la Monusco échangent sur la sécurité en RDC

L'ambassadeur de Tunisie en République démocratique du Congo (RDC), Bousekri Rmili, a récemment accordé une audience au chef de la composante police de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco), le général de brigade Mody Berethe.

La photo de famille à l'issue de l'audience

Le général Mody Berethe a salué l'implication des casques bleus tunisiens qui jouent un rôle non moins important dans le processus de maintien de la paix en RDC? plus encore en ce moment où le pays est actuellement victime des attaques du M 23 appuyé par l'armée rwandaise.

"*La contribution de la Tunisie est significative dans le maintien de la paix en RDC. Les forces tunisiennes de sécurité sont toujours notre fierté* ", a t-il reconnu.

Il a, par ailleurs, vanté les qualités des experts tunisiens en matière de sécurité, sollicitant auprès de l'ambassadeur Bousekri Rmili le renforcement de la coopération entre la Tunisie et la Monusco, d'un côté, et entre la Tunisie et la RDC, de l'autre.

En sus de la sécurité, les deux personnalités se sont aussi appesanties sur la formation des officiers congolais dans le domaine du renseignement et de la lutte contre les crimes organisés ainsi que des crimes transfrontaliers.

Un autre aspect de cette formation à prendre en compte est le terrorisme. A ce sujet, l'ambassadeur Bousekri Rmili a indiqué que son pays traîne une expérience avérée dans la lutte contre le terrorisme. "*Nous avons une expérience très reconnue à travers le monde, surtout avec la présence des ADF* ", a-t-il fait savoir.

Notons que les officiers tunisiens ont acquis une grande expérience compte tenu de leur présence en RDC depuis 1960 et leur contribution à la pacification de ce pays.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication :
Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture: Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE
Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL
Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES
Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE
Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayououlo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ACCORD GOUVERNEMENT-GROUPE GLENCORE

La Licoco dénonce la corruption dans le processus

Dans un communiqué du 5 décembre donnant sa position sur l'accord signé entre le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et le groupe Glencore, la Ligue congolaise contre la corruption (Licoco) regrette le fait que, quoique 180 millions de dollars américains aient été payés à ce pays, les pratiques de ce groupe n'ont pas changé.

La Licoco assure avoir été informée, par voie de presse, de la conclusion d'un accord entre la RDC et le groupe Glencore pour clore le dossier de corruption que ce dernier avait pratiquée afin d'acquérir des actifs miniers dans le pays entre 2007 et 2018. Félicitant le gouvernement pour cet accord, la Licoco reste néanmoins préoccupée par les pratiques non éthiques de Glencore sur d'autres dossiers, particulièrement celui des contentieux fiscaux de 2018 à 2020.

Ses inquiétudes sont suscitées par le rapport de la Commission économique, financière et de la bonne gouvernance de la chambre haute du Parlement congolais, qui fait état de l'annulation par le gouvernement des impôts d'une valeur de plus de 700 millions de dollars pour les exercices budgétaires de 2018 à 2020. *« Le rapport de la Commission Ecofin du Sénat relève quelques irrégularités dans ce processus d'annulation des impôts »,* a fait savoir la Licoco. Au nombre de ces irrégularités, les dégrèvements accordés au groupe Glencore violant la loi car, cette société a introduit le recours à une institution non

Ernest Mpararo, coordonnateur de la Licoco/DR

compétente (Présidence de la République) et a été traité dans une commission constituée en dehors de l'administration fiscale. Le Sénat, selon la Licoco, a donc décelé des indices sérieux de corruption qui ont émaillé le traitement de ce dossier de dégrèvement. *« Les faits dénoncés par la Commission Ecofin du Sénat sont graves et devront interpeller le gouvernement pour mener une contre vérification afin de s'assurer si le groupe Glencore n'a pas bénéficié des faveurs de la commission présidentielle moyennant paiement des pots de vins »*, a conseillé la Licoco. Elle appuie que ces révélations du Sénat montrent à suffisance que les pratiques de Glencore n'ont pas changé dans leur manière de faire les affaires en RDC, malgré les engagements pris devant le ministère américain de la Justice.

Glencore devrait payer plus au gouvernement

La Licoco souligne, par ailleurs, qu'à la fin de ce processus de dégrèvement, Glencore a payé 300 millions de dollars américains au gouvernement. Mais, pour elle, ce montant est fortement insignifiant car les agents de différentes régies financières contactés par elle *« estiment que Glencore devrait payer plus au gouvernement »*. Ces agents, admet cette ligue, continuent d'accuser les membres de la commission présidentielle d'avoir bradé les impôts de l'Etat moyennant versement des pots de vins. *« En payant 180 millions de dollars américains pour clore le dossier de corruption et 300 millions pour finaliser le dossier des contentieux fiscaux mais en bénéficiant d'une annulation des impôts d'une valeur de plus de 700 millions dedollars américains, c'est le groupe Glencore qui est sorti gagnant dans toutes ces affaires »*, estime la Licoco, citant plusieurs activistes anti-corruption de la RDC interrogés. Elle conclut que ces derniers sont d'avis que le gouvernement devra contrevérifier le processus ayant amené au dégrèvement de ce montant de plus de 700 millions de dollars. *« C'est la même recommandation de la Commission Ecofin du Sénat dans son rapport d'enquête parlementaire sur l'évaluation de la mobilisation des recettes entre 2018 à 2021 »*, se convainc la Licoco dans son communiqué signé par son coordonnateur, Ernest Mpararo.

Des actions urgentes pour entrer dans la vision du chef de l'Etat

Face à ces réalités, la Licoco exhorte le gouvernement, à travers le ministère des Finances, à demander à l'Inspection générale des finances de mener une mission de contrevérification du processus ayant amené au dégrèvement du montant de 700 millions de dollars comme le recommande la Commission Ecofin du Sénat. Elle attend de la Cellule nationale de renseignement financier des investigations pour savoir si les membres de la commission présidentielle ayant décidé le dégrèvement des impôts en faveur de Glencore n'ont pas perçu des pots de vin. La Licoco demande, en outre, au parquet général près la Cour de cassation d'ouvrir deux dossiers judiciaires dont l'un à charge du groupe Glencore pour des faits de corruption et l'autre à charge des membres de la commission présidentielle ayant décidé le dégrèvement des impôts en faveur de ce groupe.

Lucien Dianzenza

CONFLIT FONCIER AVC CONSTRUCT-HARISH JAGTANI

Le ministre Molendo Sakombi accusé de partialité

Invité dernièrement à une émission télévisée, le ministre des Affaires foncières, Molendo Sakombi, qui est accusé d'avoir spolié 50 000 hectares d'une concession à Kolwezi, dans l'ex-Grand Katanga, a tenté de s'expliquer, en appuyant sa défense sur la résolution d'un problème foncier concernant le Groupe Forrest.

Le ministre des Affaires foncières aurait fait malencontreusement des révélations sur sa responsabilité dans le conflit qui s'apparente à celui d'AVC construct et Modern construction, une bataille qui continue de faire couler beaucoup d'encre et de salive.

Selon des sources proches de ce dossier, des révélations et la défense du ministre Molendo Sakombi à la presse locale sur ce conflit foncier concernant le groupe Forest confirment sa responsabilité dans la spoliation d'une partie du terrain appartenant à AVC construct. Ces sources révèlent, en effet, que depuis 2020, par des tours de passe-passe, le ministre Molendo Sakombi et ses services auraient déjà spolié et vendu à Modern construction une partie de la concession d'AVC construct à son insu. *« Pour réussir leur coup, ceux-ci ont procédé par la création d'une parcelle imaginaire portant le numéro 18 516. Alors que cette dernière est, en réalité, une parcelle ayant été achetée par Harish Jagtani auprès de la succession Ziele, portant le numéro 10 516 couvert par le certificat d'enregistrement vol. AMA.21 folio 10 »*, apprend-on. Il est indiqué que dans ce dossier

Le ministre Sakombi entouré des protagonistes dans le dossier AVC construct-Modern construction

digne d'un film de la maffia sicilienne, il y a également certains acteurs de l'appareil judiciaire congolais.

Des aveux devant la presse

Evoquant le dossier Forrest, le ministre a fait observer à la presse que le certificat de ce groupe indique une superficie inférieure à celle occupée en réalité sur le terrain. Mais, faisant valoir le droit de péremption du premier occupant, il a affirmé avoir consenti à régulariser les 124 000 hectares en faveur du groupe Forrest. Face à cet acte, les observateurs font remarquer que sous l'impulsion du même ministre, lorsqu'en juillet 2020, la société AVC construct a écrit aux services fonciers pour la confirmation de ses limites ainsi que du croquis de la parcelle n°8 du plan cadastral de Mont-Ngafula, le conservateur des titres immobiliers, en exécution d'un ordre de mission signé par le ministre Molendo, répond à la société AVC par écrit en lui confirmant ses sommets ainsi que le croquis repris sur son certificat d'enregistrement de depuis 1958. Mais il relève que la superficie découverte sur le terrain en utilisant les méthodes modernes de calcul par satellite, revenait à 40 hectares. Selon ces informations, cette mission conclura, sur la base des coordonnées géographiques des bornes collectées sur le terrain, en utilisant les images satellitaires et le modèle numérique du terrain de haute résolution, que les calculs géométriques sur la concession AVC construct ont donné une superficie de 40 6549 hectares.

Cette réponse, pensent des sources proches du dossier, mettra donc à nu la partialité du ministre Molendo Sakombi et ses services, sur cette affaire opposant AVC construct à Harish jagtani, ainsi que la politique de deux poids, deux meures appliquée aux Affaires foncières. La superficie de la concession AVC construct ne devrait plus être de 22 hectares mais plutôt de 40. *« Pourquoi, à ce moment-là, le ministre Molendo n'avait-il pas instruit ses services contentieux pour initier la procédure de régularisation sur la même base des droits du premier occupant, comme appliqué en faveur de la famille Forrest ? Quelle a été la motivation du ministre Molendo de régulariser 124 000 hectares en faveur du groupe Forrest et de refuser de régulariser 40 hectares pour la société AVC construct ?, Pourquoi cette politique de deux poids, deux mesures ? »*, Ce sont là les questions qui persistent et auxquelles le ministre et ses services devront répondre.

.L.D.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lancement officiel du Programme de gestion des forêts en RDC

La vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable, Eve Bazaiba, a lancé, le 5 décembre, à Kinshasa le Programme de gestion durable des forêts (PGDF) en République démocratique du Congo (RDC). L'objectif global est de créer les conditions d'une gestion durable des forêts dans le pays.

La vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable, a indiqué que le *« PGDF, ensemble des méthodes de gestion, vise à maintenir la diversité biologique des ressources forestières, leur productivité, leur faculté de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire de manière pérenne, durable, les fonctions économiques, écologiques et sociales pertinentes, sans causer de préjudice à d'autres écosystèmes »*.

Il a été conclu avec les partenaires pour jouer le rôle d'appui à ce ministère en vue, d'une part, de mettre en place des outils de gestion et, d'autre part, de renforcer les capacités institutionnelles et de toutes les autres parties prenantes avec pour finalité d'aboutir à la stabilisation du couvert forestier, lequel constitue un élément important dans la promotion d'une économie verte.

La finalité de ce programme, a fait savoir Eve Bazaiba, est la mobilisation de la finance climatique pour le développement durable des pays ciblés, à travers la mise en œuvre du Fonds national Redd+ (Fonaredd) destiné, entre autres, à la mise en œuvre du Plan d'investissement Redd+ dont celui de la RDC. Le PGDF se présente donc, à en croire la vice-Première ministre, comme un outil d'amélioration de la gouvernance de la gestion forestière.

Confirmer la RDC comme pays solution à la crise climatique

Le succès du PGDF viendra donc, selon Eve Bazaiba, conforter le leadership climatique de la RDC. *« En effet, la stabilisation du couvert forestier va permettre à la RDC d'honorer ses engagements qui consistent à rehausser le niveau des ambitions climatiques pour limiter la moyenne en dessous de 1.5°C »*, a-t-elle souligné.

Pour concrétiser le paradigme qui va confirmer le positionnement de la RDC en tant que pays solution à la crise climatique, il a été assigné au PGDF six objectifs majeurs. Il s'agit notamment de contribuer à une meilleure gouvernance du secteur ; d'élaborer de façon participative et transparente une politique forestière ; de contribuer au développement d'un secteur artisanal dans la filière foret/bois opérant dans la légalité; de soutenir le développement d'une gestion durable des forêts par les communautés et les collectivités territoriales ; de garantir que la gestion des grandes concessions forestières se fasse en conformité avec la législation forestière congolaise ; et de renforcer, dans les entités territoriales, les capacités de l'administration forestière locale et de l'administration décentralisée pour l'encadrement des activités forestières. *« Dans cette orientation, le PGDF est conçu pour contribuer, dans son pilier forêt et environnement, à la réalisation de la vision commune de développement du pays consacrée dans le Plan national stratégique de développement »*, a souligné la vice-Première ministre. Elle a relevé que les impacts attendus sont notamment l'orientation et le pilotage du secteur ; l'application des lois et règlements ; l'amélioration de la contribution du secteur au développement socio-économique du pays ; la stabilisation de la dégradation des forêts ; ainsi que la relance et le renforcement du dialogue entre les parties prenantes.

La salle, lors du lancement du programme/Adiac

Au nom du secrétariat exécutif du Fonaredd, Bavon N'sa Mputu a souhaité que ce programme de quatre ans, financé en RDC pour un montant global de 12 millions de dollars américains par Cafi, à travers le Fonaredd, auquel s'ajoutent 4 millions d'euros provenant de l'Agence française de développement (AFD), s'apprête à relever les défis du secteur qui est, selon l'ambassadeur de France en RDC, Bruno Aubert, un chantier vital, central pour le pays et le monde. Il a également rappelé que son pays est engagé politiquement et diplomatiquement sur les sujets de la protection et la gestion équitable et durable des forêts du Bassin du Congo. Bruno Aubert a notamment rappelé les engagements pris dans ce sens par la France à diverses occasions et dont certains sont déjà honorés et d'autres en cours de réalisation. *« L'AFD se positionne à la pointe des sujets climat »*, a-t-il fait savoir, saluant aussi l'implication de la RDC dans les décisions mondiales sur la crise climatique.

Le chargé d'Affaires à l'ambassade d'Allemagne en RDC dont le pays préside la Cafi a noté que ce programme constituera un pilier du gouvernement dans la mise en œuvre de sa vision du secteur forestier et les objectifs fixés par le chef de l'Etat lors des Conseils des ministres en 2021 et 2022. Parlant de l'accord de partenariat Cafi-RDC, il a noté que ce programme constitue un des jalons importants. Il a, par ailleurs, fait savoir que les avancées en matière de la gouvernance dans ce secteur sont attendues par toutes les parties prenantes.

Après le lancement officiel du programme, un atelier a eu lieu sur la logique d'intervention du programme et son contenu opérationnel. L'objectif a été d'améliorer la visibilité de ce dernier et d'informer les parties prenantes clés sur les objectifs ainsi que les résultats attendus du programme afin de favoriser leur appropriation et leur implication dans sa mise en œuvre et aussi d'obtenir leur support multiforme, leur adhésion et envisager des synergies nécessaires. Le logo du PGDF a également été dévoilé à l'occasion du lancement officiel du programme. Il est l'œuvre d'un étudiant en terminale de l'Académie des beaux-arts de Kinshasa, Daniel Mukoko, qui a été le lauréat de l'appel aux talents.

Lucien Dianzenza

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
www.lesdepechesdebrazzaville.fr

CALENDRIER ÉLECTORAL

Des partenaires étrangers appellent à l'adhésion de tous au processus électoral

Dans une déclaration conjointe du 7 décembre, à Kinshasa, un groupe de pays partenaires de la République démocratique du Congo a pris acte du calendrier électoral publié par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), le 26 novembre, et invite les autorités compétentes à rechercher l'adhésion au processus électoral de tous les acteurs concernés, particulièrement les partis politiques et la société civile.

Siège de la Ceni à Kinshasa

L'Allemagne, la Belgique, le Canada, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-bas, le Potugal, le Royaume Uni, la Suède, la Suisse, la République Tchèque et l'Union européenne sont les signataires de la déclaration. Ce groupe encourage la Céni à amplifier ses efforts de redevabilité et de transparence afin de renforcer la crédibilité du processus électoral en cours à travers une coopération étroite avec toutes les parties prenantes. *« Les partenaires appellent toutes les parties impliquées dans la préparation des prochains scrutins à travailler ensemble pour surmonter les contraintes budgétaires, juridiques, sanitaires, logistiques et sécuritaires identifiées par la Céni »*, précise la déclaration.

En rapport avec le lancement prochain de l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs, *« les partenaires réaffirment leur attachement aux principes partagés de transparence, de liberté, d'inclusivité et d'impartialité »*. Ils réaffirment également leur soutien au gouvernement congolais dans l'organisation d'élections transparentes, libres et inclusives, dans les délais prévus par la Constitution.

Jules Tambwe Itagali

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club et Maniema Union en tête du classement

Les deux équipes mènent la barque du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) alors que la commission de gestion vient de demander aux clubs de prendre en charge leurs déplacements à travers le pays pour livrer des matches.

Vue d'un match de V.Club au stade des Martyrs à Kinshasa

La 28e édition du championnat de la Linafoot risque de s'arrêter après la récente communication de la commission de gestion de cette instance, demandant aux clubs de se prendre en charge. En fait, le budget alloué au secteur des Sports par le gouvernement est épuisé depuis février dernier. En attendant, les matches se jouent encore. Le 4 décembre dernier, au stade Kikula de Likasi, le FC Saint Éloi Lupopo a battu le CS Don Bosco par 3-1, lors de la huitième journée.

Peter Ikoyo Iyembe (13e mn sur penalty) et Tchatakora Adboul (46e et 56e mn) ont marqué pour les Cheminots de Lubumbashi. Elvis Bapeleki a inscrit l'unique but des Salésiens à la 89e mn. Cette défaite a du reste coûté à Éric Tshibasu son poste d'entraîneur. Lupopo compte désormais seize points après sept matches disputés et Don Bosco est 10e au classement avec dix points au terme de huit sorties. Au stade des Martyrs de la Pentecôte à Kinshasa, la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) et l'US Tshinkunku de Kananga se sont neutralisées 1-1, en première rencontre. Horso Mwaku a ouvert le score pour les Corbeaux de Kananga à la 33e mn et les locaux ont égalisé à la 39e par le biais de Salimba Mongali. Avec ce nul, la JSK totalise treize points à l'issue de neuf sorties, Tshinkunku compte dix points en huit sorties. En deuxième match, l'As V.Club de Kinshasa a battu l'As Maniema-Union de Kindu par 1-0, grâce à Éric Kabwe à la 56e mn, profitant d'une sortie hasardeuse du gardien de but des Kambelembele de la province du Maniema. Avec ce succès, V.Club est en deuxième position au classement avec dix-neuf points en sept matches et Maniema union, en dépit de sa première défaite, garde la première place avec dix-neuf points après sept sorties et un goal différence de +9.

Martin Enyimo

COOPÉRATION MINIÈRE RDC-JAPON

Antoinette N'Samba Kalambayi échange avec les membres du gouvernement nippon

Une délégation de la République démocratique du Congo (RDC), conduite par la ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, séjourne depuis le 4 décembre au Japon, dans le cadre d'une mission officielle.

La délégation congolaise a, dans sa gibecière, des opportunités d'investissement dans le secteur minier à présenter aux opérateurs économiques japonais. C'est dans cette optique que la ministre des Mines a présidé dernièrement une réunion à l'ambassade de la RDC au pays du soleil levant, avec les différents responsables des services spécialisés de son ministère et la task force de la présidence. Il s'était agi d'une réunion préparatoire , en prélude de la rencontre bilatérale avec les membres du gouvernement japonais qui comptent investir en RDC dans le domaine minier. Il y est prévu la signature de la déclaration conjointe entre le ministère des Mines de la RDC et celui de l'Economie, Commerce et Industrie du japon. Très chargé, l'agenda de la ministre prévoit une réunion avec les chefs d'entreprise dont Toyota Tshusho ainsi qu'une visite à l'entreprise Hitashi.

Blandine Lusimana

THÉÂTRE NATIONAL

Belle ouverture de la saison artistique 2022-2023

Deux extraits de créations, la pièce de théâtre «Erreur» et le spectacle de danse «Bumuetu», joués le 3 décembre au Centre culturel congolais Le Zoo, ont été un agréable avant-goût de la programmation à venir de la légendaire Compagnie.

L'extrait de la pièce «Erreur» mise en scène par Maguy Kalomba/Adiac

Comme l'a souligné la metteure en scène Maguy Kalomba, *« le spectacle est encore en chantier »*, «Erreur» est une création qui, de l'avis du public, promet déjà. La représentation de la pièce a été offerte au public car, *« traditionnellement à l'ouverture de la nouvelle saison, il est présenté un extrait du travail réalisé au cours de la saison précédente qui va constituer un des spectacles de la future programmation »*, a dit au « Courrier de Kinshasa » Frederick Ngandu Tshibutu. Le directeur général de la Compagnie Théâtre national congolais a garanti qu'il sera vu dans son intégralité lors de sa première. Celle-ci devrait, a-t-il assuré, *« intervenir entre fin décembre-début janvier »* dans la nouvelle programmation de la Compagnie.

« Bumuetu », concocté par le chorégraphe Fabrice Mukala, a constitué l'autre moment important de l'ouverture de la saison, précédé par une brève prestation de l'orchestre en reconstitution. Le directeur général a, dans son mot de circonstance, insisté sur le fait que la manifestation du jour constituait « un rituel » pour la Compagnie Théâtre national congolais. En effet, a-t-il rappelé à ses hôtes à cette occasion que chaque année, elle met un point d'honneur à ne pas faire l'impasse sur elle en organisant, entre fin novembre-début décembre, une cérémonie d'ouverture de la saison.

La saison 2022-2023

D'ordinaire, a expliqué Frederick Ngandu, la saison artistique *« couvre la période étendue entre le mois de décembre de l'année en cours à juin de l'année suivante »*. C'est pendant cet intervalle, a-t-il poursuivi, que *« la Compagnie Théâtre national congolais, à travers ses troupes, à savoir le Ballet national, le Théâtre national et l'ensemble national de musique, procède à différentes productions culturelles »*. C'est donc la saison 2022-2023 qu'il a ouvert le 3 décembre. Elle est entendue comme, a-t-il précisé, la période officielle pendant laquelle des spectacles sont produits. *« En réalité, une fois la saison ouverte, la programmation prévoit deux représentations par semaine. Tous les jeudis se jouent une pièce de théâtre suivie d'un spectacle de ballet les vendredis. Mais ne disposant pas actuellement d'une salle personnelle, nous travaillons au rythme de nos partenaires. Nous dépendons notamment de la programmation du Centre Wallonie-Bruxelles, la Halle de la Gombe qui ne peuvent pas accueillir nos productions en permanence. Dès lors, nous nous produisons de manière sporadique »*, a-t-il poursuivi.

L'intermède musical offert par l'ensemble national de musique, l'orchestre de la Compagnie Théâtre national en reconstitution/Adiac

Néanmoins, en ce qui concerne la saison actuelle, *« un partenariat est envisagé avec le Centre culturel congolais Le Zoo quitte à y présenter, ne fût-ce que deux spectacles par mois »*, a dit Frederick Ngandu Tshibutu. La cérémonie du 3 décembre a été un premier pas vers ce partenariat à concrétiser.

Ainsi, a précisé le directeur général, le lancement de la nouvelle saison est intervenue dans un contexte difficile, d'où son organisation hors des murs de la Compagnie Théâtre national congolais. *« Compte tenu des difficultés présentes, le bilan de la saison dernière est encourageant car nous avons traversé des moments très pénibles et cela justifie la célébration de l'ouverture de la nouvelle saison dans la salle du Zoo, vu que la salle Mongita, notre propriété, est dans un état de délabrement très avancé »*. Pour l'heure, a-t-il renchéri, son institution vit une heureuse expectative, espérant que les démarches menées auprès du gouvernement en vue de la réhabilitation de ses infrastructures aboutissent le plus tôt. *« N'oublions pas que nous nous trouvons dans la salle Mongita à ce jour suite à la destruction de notre siège à la faveur du Stade des Martyrs construit sur le site du Complexe Cultrana où était établi notre Théâtre. En échange, l'Etat devait nous construire un autre site, ce qui n'est toujours pas réalisé, c'est là que se situe le nœud du problème »*, a-t-il conclu.

Le spectacle de danse du chorégraphe Fabrice Mukala/Adiac

Nioni Masela

PROJET REDISSE IV

Jean-Jacques Mbungani prend les commandes du comité régional de pilotage

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbungani, vient d'être investi président du comité régional de pilotage du Projet de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale (Redisse IV).

Le ministre Jean-Jacques Mbungani

Le ministre Jean-Jacques Mbungani succède à son homologue Gilbert Mokoki de la République du Congo. La cérémonie de passation de pouvoir s'est déroulée au cours de la réunion des sous-comités techniques régionaux de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

Jean-Jacques Mbungani a un mandat d'une année. L'idéal est qu'il mette en place une structure architecturale avec des stratégies efficaces afin d'assurer le contrôle et les stratégies de renforcement du secteur sanitaire dans la région.

Avec pour base la plateforme « Une seule santé », la vision du comité régional de pilotage permet de coordonner, dans une approche multisectorielle et multidisciplinaire, toutes les interventions en vue de prévenir, détecter et riposter aux maladies dans la zone CEEAC.

Ntons que cette seconde réunion statutaire a été une opportunité pour évaluer les priorités du projet Redisse IV pour les dix-huit mois de son exécution en faveur des pays bénéficiaires qui restent. Quatre pays membres sur les cinq bénéficiaires de ce projet, notamment les deux Congo, le Tchad et la Centrafrique, ont pris part à cette réunion du comité régional de pilotage, qui a été sanctionnée par un rapport final.

Blandine Lusimana

PNLT

Réunion de restitution de la synthèse du rapport de la Revue externe

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, a présidé dernièrement dans son cabinet de travail la réunion de restitution de la synthèse du rapport de la Revue externe du Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT), marquant la fin du processus de la revue des performances dudit programme.

Après le mot du coordonnateur national de la Revue et la présentation du rapport synthèse par le Team leader internationale de la Revue externe du PNLT, une séance des questions réponses a eu lieu. Cela avant la remise de l'aide-mémoire aux partenaires du ministère de la Santé.

Et c'est par un mot de circonstance du ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention que cette réunion a été bouclée. Dans sa brève allocution, Dr Jean-Jacques Mbungani a notamment félicité le staff dirigeant du PNLT pour avoir atteint efficacement les objectifs fixés et, surtout, d'avoir identifié les goulots d'étranglement qui pourrait empêcher le Programme d'atteindre l'objectif d'élimination de la tuberculose comme problème de santé publique en RDC d'ici 2035, selon la stratégie de l'OMS *«Mettre fin à la tuberculose», mais aussi pour les pistes de solution réalistes qui ont été coulées sous forme des axes devant contribuer à l'élaboration du prochain plan stratégique du PNLT pour la période 2024-2028»*, a-t-il indiqué.

Et par ailleurs, le numéro un de la santé en RDC a tenu à remercier également toutes les organisations «pour leur appui technique, logistique et financier, qui a permis la réussite de cette revue, sans oublier les différents experts nationaux et internationaux qui se sont donné corps et âme pour matérialiser ce processus», a-t-il renchéri, tout en annonçant aux partenaires qu'ils seront conviés à une réunion de signature de l'acte d'engagement pour chacune de leurs organisations dans la deuxième quinzaine du mois de janvier 2023. Des experts évaluateurs, l'équipe dirigeante du PNLT conduite par le Pr Michel Kaswa Kayomo ainsi que des partenaires du ministère de la Santé ont pris part à cette réunion.

Blandine Lusimana

INSTITUT FRANÇAIS
Liberté
Créativité
Diversité
06
10
Déc.
2022
•RENCONTRES PROFESSIONNELLES
•CONFÉRENCES ET TABLES RONDES
•ATELIERS •PROJECTIONS
INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO
ABONNEZ-VOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX DU FESTIVAL
POUR NE RIEN MANQUER DU PROGRAMME

LINAFOOT

Les clubs obligés de prendre en charge leurs déplacements

Le budget alloué aux Sports a déjà été épuisé. Le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, l'a indiqué dernièrement au cours d'une activité publique. Clairement, le gouvernement ne pourra plus supporter des charges supplémentaires du secteur des Sports.

Au cours d'une conférence de presse le 6 décembre, le président de la commission de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot), Bosco Mwehu, a sans ambages demandé aux clubs disputant le championnat national de football (Ligue 1) de subvenir à leurs charges de déplacement pour disputer des matches à travers le pays. *« Nous avions déposé nos prévisions financières auprès du gouvernement. Le ministère des Sports a fait ce qu'il devait faire. Je crois que le dossier est déjà clôturé et serait au ministère des Finances. Nous attendions l'argent afin que nous continuons le championnat, à faire déplacer les clubs. Sauf que ça ne serait pas possible puisque le crédit alloué aux Sports s'était déjà épuisé depuis février »*, a déclaré Bosco Mwehu.

Et *« Nous nous résolvons à faire ce qui était fait la fois dernière. Que les clubs se prennent en charge pour payer les billets, et ainsi continuer et terminer le championnat. C'est le seul moyen, la seule solution pour que le championnat se poursuive »*, a-t-il poursuivi. Cet état des choses, se rappelle-t-on, avait été à la base de l'arrêt du championnat qui n'avait pas connu de phase retour, la saison dernière. Les clubs étant très limités dans leurs moyens financiers.

Martin Enyimo

Bosco Mwehu, président de la commission de gestion de la Linafoot

UNIFFAC 2022

Les Léopards U20 affrontent les Fauves du Bas-Oubangui

Les Léopards football messieurs de moins 20 ans débutent, le 8 décembre, à Brazzaville le tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Unifac), face aux Fauves du Bas-Oubangui de la République centrafricaine.

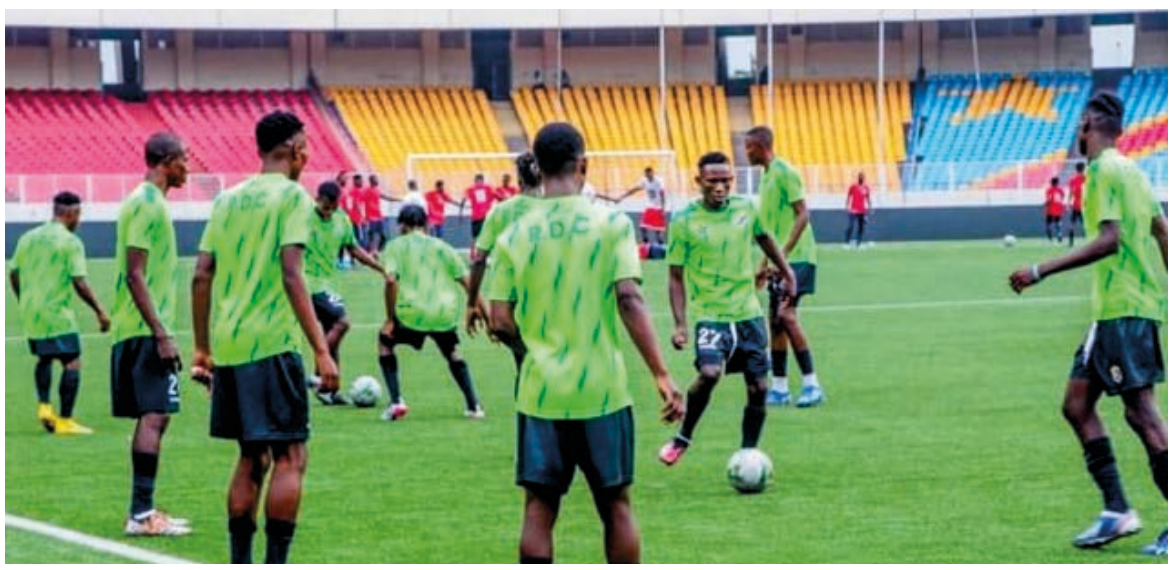

Les Léopards U20 de la RDC

Quatre sélections de jeunes disputent la compétition et les deux premières composteront leurs tickets pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de la spécialité en Egypte l'année prochaine. Le tournoi se déroule du 8 au 17 décembre. Les Léopards U20 feront face le 11 décembre aux Lions indomptables du Cameroun, avant de clôturer le tournoi le 14 décembre en défiant les Diables rouges du Congo.

La jeune sélection congolaise a fourbi ses armes à Kinshasa sous la supervision du nouveau sélectionneur, Michel Dinzey Sinda Mazingu, et son adjoint Joseph Nseka Zi Matamba. De jeunes binationaux ont rejoint le groupe depuis quelques jours pour renforcer l'effectif. Il s'agit d'Aristide Matete, Emmanuel Tshimbalanga, Josua Tshiolola, Arthur Inaka, Jonathan Mutshatsha, Jonathan Kiambu et Bradley Tshiteya.

L'ensemble de l'effectif se compose donc des gardiens de but Jonathan Mutima Bayoka (US Tshinkunku), Ernest Omekoyi Omba(Ujana) et Josua Tshiolola ((KV Kortrjik/Belgique). Les défenseurs sont Mukendi Mukendi (Jeunesse sportive de Kinshasa -JSK-), Claude Masiri Luendo (Sanga Balende), Néhémie Kimpembe Kusumina (Lubumbashi Sport), Arthur Inaka (Eintracht Francfort/Allemagne), Jonathan Kiambu (F91 Dudelange/Luxembourg), Justice Mubiala Mpempe(AC Lega). Les milieux de terrain convoqués par Michel Dinzey sont Banks Mbungu Olongo (Don Bosco), Stéphane Balangay Tshimanga (Céleste FC), Elie Kombe Omandje(Ujana), Mathieu Kambala (TSG Hoffenhein/Allemagne), Jonathan Mutshatsha (R. Union Saint-Gilloise/Belgique), Galiel Tubomba Kanda (Lega AC) et Berny Lotambi Ndjela (FC Dynamic).

Enfin, les attaquants appelés sont Mechack Tshimanga Masengo (TP Mazembe), Horso Mwaku Malanga (Tshinkunku), Useni Kiza (Etoile du Kivu), Marc Mwamba Mwilambwe (Lubumbashi Sport), Christian Ibwa Ise (AC Kuya), Kabwit Tshikomb (CS Don Dosco), Moïse Katembo Watsirene (US Tshinkunku), Aristide Mateta (Stade Levallois/France), Christophe Mankonko Mongila (Lega), Alain Lianza Kilongozi (KFA) et Bradley Tshiteya (OH Louvain).

.M.E.

CLUB DON BOSCO

Eric Tshibasu remercié,Isaac Kasongo revient

Le technicien congolais Éric Tshibasu Ike n'est plus le patron du staff technique du Cercle sportif Don Bosco de Lubumbashi. Il a été démis de ses fonctions par la direction des Salésiens après un début de saison difficile au championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Eric Tshibasu n'est plus coach de Don Bosco

Don Bosco occupe actuellement la 10e place au classement avec dix points après huit rencontres disputées. La défaite du 4 décembre au stade Kikula de Likasi, devant le FC Saint-Eloi Lupopo, a visiblement été de trop, poussant la direction du club à prendre la décision de le remercier.

Arrivé après le départ du technicien français Johan Curbilié, Eric Tshibasu était en poste depuis mai 2021. Il est donc resté pendant une année et sept mois à la tête du staff technique. Ancien entraîneur du FC Renaissance du Congo et actuel sélectionneur adjoint des Léopards de moins de 23 ans, Eric Tshibasu pourra certainement rebondir. Le retour de l'ancien coach Isaac Kasongo Ngandu a été rapidement annoncé pour lui succéder, laissant tomber son poste d'entraîneur principal de l'AS New Soger.

.M.E.

PORT DE YORO

Route activité économique illicite interdite

Le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, Guy Georges Mbacka, a annoncé, dans une déclaration rendue publique le 6 décembre, les décisions prises par le gouvernement après l'incendie qui s'est produit la veille au port de Yoro, à Brazzaville

Selon la déclaration gouvernementale, toutes les activités de chargement et de déchargement, voire toute activité économique liée à l'exploitation fluviale et portuaire exercée par tout propriétaire d'un terrain dans le périmètre du Port autonome de Brazzaville, sont désormais formellement interdites. N'est pas concerné par cette mesure, le trafic domestique vers l'Ile Mbamou. « *Le reste du trafic sera orienté vers la gare à passagers du Port de Brazzaville* », a indiqué Guy Georges Mbacka.

Une vue du port de Yoro exploité illicitement/Adiac

Pour identifier les causes du drame du 5 décembre à Brazzaville et d'en établir les responsabilités individuelles et collectives, le gouvernement mettra en place une commission d'enquête nautique. D'après les informations de l'exécutif, la baleinière dénommée « Royale II », non immatriculée, en réparation et amarrée sur les berges à la limite des parcelles jouxtant le plan d'eau du port public de Yoro, serait à l'origine de cet incendie qui a causé un mort et d'importants dégâts matériels.

« *En effet, d'après les informations recueillies sur les lieux, cet incendie aurait été provoqué par les opérations de soudure effectuées dans cette baleinière qui contenait des bidons d'essence. Plusieurs autres baleinières étaient amarrées les unes contre les autres et la propagation du feu aurait consumé près d'une douzaine d'embarcations* », a expliqué le ministre.

Il a également déploré le fait que la circonscription territoriale du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABS), qui s'étend actuellement sur près de 3 800 mètres linéaires, est illicitement occupée par plusieurs personnes en violation des dispositions de la loi du 26 mars 2004 portant code du domaine de l'Etat. Les statuts du PABS approuvés par décret n°2000-16 du 29 février 2000 disposent que le domaine public portuaire comprend le domaine fluvial des localités portuaires.

« Ainsi, les parcelles riveraines adjacentes des plans d'eau portuaire situées dans le domaine public fluvial ne devraient pas constituer des ports privés ni des points d'accostage. Mais, force est de constater que toutes ces parcelles sont actuellement devenues des sites d'embarquements et de débarquements illicites ou clandestins, en violation des dispositions de l'article 144 alinéa L du code de la navigation intérieure Cémac/RDC »

« *Ainsi, les parcelles riveraines adjacentes des plans d'eau portuaire situées dans le domaine public fluvial ne devraient pas constituer des ports privés ni des points d'accostage. Mais, force est de constater que toutes ces parcelles sont actuellement devenues des sites d'embarquements et de débarquements illicites ou clandestins, en violation des dispositions de l'article 144 alinéa L du code de la navigation intérieure Cémac/RDC* », a dénoncé Guy Georges Mbacka.

Notons que selon des témoignages, les différents services de l'Etat prélèvent des taxes sur les marchandises embarquées ou débarquées au port privé de Yoro.

Parfait Wilfried Douniama

TRANSFORMATION DU BOIS

Une étude lancée à Brazzaville

Le gouvernement, par le biais du ministère de l'Economie et des Finances, a lancé le 7 décembre à Brazzaville les travaux relatifs à la réalisation de trois études économiques dont celle sur la transformation du bois au Congo.

La cérémonie de lancement des différentes études a été rehaussée par le ministre en charge de l'Economie, Jean-Baptiste Ondaye. S'agissant de l'étude sur la transformation du bois, elle permettra de déterminer les causes de l'insuffisante transformation des grumes en vue d'identifier les facteurs de blocage et de proposer les mesures pouvant la booster.

Hormis cette étude, il y a également celle sur l'impact de la réduction des dépenses de subvention des produits pétroliers sur l'économie congolaise afin de soulager les finances publiques en agissant sur ces subventions. Pour ce qui est de l'étude sur l'identification des secteurs porteurs de croissance de l'économie congolaise dans le cadre du le Plan national de développement (PND) 2022-2026, il sera question d'identifier les secteurs porteurs de croissance économique pour mieux cerner les facteurs d'accélération et de durabilité, en rapport avec les choix déjà effectués dans ce PND..

Ouvrant les travaux, le ministre l'Economie et des Finances a signifié que la réalisation de ces études intervient dans un contexte marqué au niveau national par la mise en œuvre du PND 2022-2026 ; du plan de résilience sur la crise alimentaire, ainsi que la poursuite de l'exécution du programme économique et financier avec le Fonds monétaire international, soutenu par la facilité élargie de crédit ; au niveau sous-régional, par l'annonce de l'entrée en vigueur, à compter du 1er janvier 2023, de la loi interdisant aux Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale d'exporter le bois sous forme de grumes.

Au niveau international, par contre, cela se justifie par la persistance de la crise russo-ukrainienne qui continue de perturber les chaînes d'approvisionnement en produits de base, avec pour conséquences, entre autres, la flambée des prix des produits énergétiques, notamment le pétrole et le gaz.

« … *Les travaux relatifs à la réalisation de ces études connaîtront à la fois la participation des partenaires techniques de la Banque mondiale et du Programme des nations unies pour le développement, des consultants nationaux qui seront recrutés par appel d'offre, ainsi que des cadres des administrations publiques en charge de ces questions. Comme toute étude, elles nécessitent en amont l'élaboration des termes de référence, qui est un cahier de charges pour pouvoir mener à bien les travaux* », a indiqué le ministre Jean-Baptiste Ondaye.

Une vue des participants au lancement des travaux/Adiac

Il a, par la même occasion, invité les membres des différentes équipes techniques qui seront à pied d'œuvre à travailler avec efficience, en tenant compte des orientations inscrites dans les différents termes de référence.

Gloria Imelda Lossele

AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville accueille un séminaire international sur les évaluations environnementales

L'Association congolaise pour l'évaluation environnementale (ACEE) organise, du 6 au 9 décembre à Brazzaville, le 13e séminaire international du Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale (SEEAC), couplé à la 8e édition du séminaire-atelier de l'Unesco sur les outils et indicateurs de surveillance et suivi du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES).

Placé sur le thème « Rôle et place des acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan de gestion environnementale et sociale », le séminaire se tient en présidentiel (Cameroun et Gabon) et en visioconférence (Burundi, Rwanda et République démocratique du Congo, ainsi que le Mali à titre exceptionnel). Les participants vont, pendant quatre jours, suivre une formation sur les outils et les indicateurs du PGES avant des échanges interactifs sous forme de partage d'expérience. Ils auront, en effet, à s'imprégner du concept PGES, surtout à définir sa place, son rôle et son importance dans la conception, la réalisation et l'exécution d'un projet.

Circonscrivant le double événement, le président de l'ACEEA, président en exercice du SEEAC, Louis Bibissi, a indiqué que *« le 13e séminaire international dont la thématique essentielle porte sur la place et le rôle des acteurs dans l'élaboration, le suivi et la surveillance du PGES, est perçu comme outil essentiel dans la mise en œuvre des projets de développement »*.

Les participants au séminaire/Adiac

Parrain de l'activité, le président de l'Association nature et développement, Joseph Mana Fouafoua, a rappelé aux participants qu'ils avaient pour mission de mieux apprécier toutes les mesures qu'impose la réalisation d'une étude d'impact environnemental. Ils devraient aussi cerner toutes menaces et contraintes que subit la nature avant de faire face à la mise en œuvre d'un projet de développement humain. *« Vous avez aussi pour mission, au sortir de ce séminaire international, de vous approprier toutes les mesures envisagées pour atténuer les impacts, identifier, susciter leur effectivité à travers un suivi et une surveillance adéquate du PGES. Comprendre tous ces concepts est un gage de cohésion et de coexistence entre les paradigmes nature et développement humain qu'il vous revient d'intérioriser »*, a-t-il déclaré, invitant les participants à donner le meilleur d'eux-mêmes.

S'approprier les textes nationaux

Selon lui, les conclusions de la COP27, tenue récemment en Egypte, donnent aux différents acteurs les raisons d'espérer en dépit de quelques atermoiements de certains voisins du monde industriel tournés vers la protection de leurs intérêts matériels. *« Laissez-moi manifester mon optimisme quant aux meilleures conclusions auxquelles aboutiront nos quatre jours d'échange afin de produire des PGES tout à fait adaptés à nos pays en Afrique centrale »*, a conclu Joseph Mana Fouafoua.

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, de son côté, a indiqué que le thème retenu couvre bien la problématique de l'évaluation environnementale des projets mis en œuvre dans les pays de la sous-région, notamment l'élaboration et la validation des études d'impact ainsi que la mise en œuvre du PGES.

« Le PGES est une application récente du processus d'évaluation environnementale et il se retrouve être un instrument d'application du développement durable. Il décrit les mesures requises pour prévenir, minimiser, atténuer ou compenser les impacts environnementaux et sociaux négatifs ou pour accroître les impacts positifs. Il consiste à faire respecter les engagements environnementaux et sociaux du projet », a-t-elle expliqué.

En effet, dans le processus d'élaboration du PGES, il est nécessaire de tenir compte de l'identification des impacts positifs ou négatifs du projet ; des mécanismes de gestion des plaintes, suivi-évaluation et les coûts. Pour Arlette Soudan-Nonault, l'objectif de cette rencontre internationale est de renforcer les capacités des différentes parties prenantes de l'évaluation environnementale et sociale. Elle permettra, entre autres, de faire une analyse du cadre juridique ainsi que de la place et du rôle des différents acteurs des processus de surveillance et de suivi. C'est aussi une occasion d'expliquer la démarche méthodologique d'élaboration du PGES et des plans de surveillance ainsi que de suivi ; de clarifier les aspects relatifs à la détermination des indicateurs de surveillance et de suivi, pertinents pour la gestion durable des projets, en particulier des chantiers.

« J'exhorte l'ensemble des acteurs à travailler en synergie, en vue d'atteindre les objectifs par la préservation de l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie dans et autour des sites des projets. Vous devez nous approprier les textes nationaux dans le domaine des évaluations environnementales et les normes internationales, notamment les politiques opérationnelles de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et d'autres partenaires techniques et financiers qui accompagnent nos pays dans la réalisation des différents projets », a invité Arlette Soudan-Nonault.

Parfait Wilfried Douniama

« ...S'approprier toutes les mesures envisagées pour atténuer les impacts, identifier, susciter leur effectivité à travers un suivi et une surveillance adéquate du PGES. Comprendre tous ces concepts est un gage de cohésion et de coexistence entre les paradigmes nature et développement humain qu'il vous revient d'intérioriser »

NIGER

Une table ronde des investisseurs organisée à Paris

Niamey a besoin de plus de dix-sept milliards de dollars pour son programme de développement économique et social 2022-2026.

A Paris, en France, le président nigérien, Mohamed Bazoum, a présidé la table ronde des investisseurs pour le financement du Programme de développement économique et social (PDES) 2022-2026 de son pays, sur le thème «Niger, terre d'accueil et d'opportunités». *« Les ressources financières nécessaires à la réalisation de toutes les actions prioritaires retenues dans le PDES 2022-2026 sont estimées à 29,62 milliards d'euros, soit environ 30 milliards de dollars américains »*, a expliqué Mohamed Bazoum. Niamey sollicite des partenaires techniques et financiers et du secteur privé une contribution de 16,27 milliards d'euros, soit plus de 17 milliards de sollars.

Le chef de l'Etat nigérien fonde l'espoir que la table ronde «permettra de mobiliser les montants attendus». Il a rassuré les investisseurs que «*des opportunités certaines d'investissement existent dans les domaines miniers et pétroliers, des infrastructures énergétiques, agro-pastoral et agro-industriel, ainsi que dans l'hôtellerie et des logements sociaux*», promettant qu'une fois les fonds mobilisés, son gouvernement créera les conditions de «la diversification et de la modernisation de l'économie du Niger, du développement du capital humain, de la consolidation de la gouvernance, de la paix et de la sécurité».

En 2017, le Niger avait organisé une première table ronde d'investisseurs à Paris pour le financement de son PDES 2017-2022.

Noël Ndong

COP15

Antonio Guterres réclame un « pacte de paix avec la nature »

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, a pris part, le 6 décembre à Montréal, aux travaux de la COP15 sur la biodiversité.

« L'humanité est une arme de destruction massive contre la nature. Oublions les rêveries de certains milliardaires : il n'y a pas de planète B. Il faut signer un pacte de paix avec la nature. Cette conférence est notre chance de mettre fin à cette orgie de destruction. L'appel à l'action était clair », a déclaré le patron de l'ONU.

Antonio Guterres a réclamé dans son discours trois actions concrètes : d'abord, de la part des gouvernements, *« des plans d'action nationaux qui englobent tous les ministères, tant les finances que l'alimentation, l'énergie et les infrastructures »*.

Puis, de la part des entreprises et des investisseurs, il s'attend à ce qu'ils soient des alliés de la nature et non des ennemis. Le secrétaire général a dénoncé au passage les pesticides, les combustibles fossiles et les déchets plastiques qui empoisonnent, asphyxient et détruisent l'air, l'eau et la terre.

En outre, il a souligné le rôle de la croissance à tout prix dans la destruction de la nature, écorchant les multinationales avec leurs comptes de banque bien remplis, indiquant que la perte de la nature et de la diversité a un coût humain très élevé : emplois perdus, faim, maladies et décès. La dégradation des écosystèmes produira d'ici à 2030 des pertes annuelles estimées à trois mille milliards de dollars.

Finalement, Antonio Guterres a invité les pays développés à apporter un soutien financier massif aux pays du Sud, qui sont les gardiens des richesses naturelles de la planète. Cet appel faisait écho à la résolution historique de la COP27 qui porte sur les pertes et dommages climatiques des pays pauvres.

« Je vous en conjure : faites ce qu'il faut. Agissez pour la nature. Agissez pour la biodiversité. Agissez pour l'humanité », a conclu Antonio Guterres.

Antonio Guterres

« L'humanité est une arme de destruction massive contre la nature. Oublions les rêveries de certains milliardaires : il n'y a pas de planète B. Il faut signer un pacte de paix avec la nature. Cette conférence est notre chance de mettre fin à cette orgie de destruction. L'appel à l'action était clair »

Ottawa promet 350 millions pour la protection de la biodiversité dans le monde

Le Premier ministre Justin Trudeau a profité de l'ouverture de la COP15 pour annoncer 350 millions de dollars en financement international pour inverser la perte de biodiversité. Ce montant s'ajoute à la somme de 1,6 milliard de dollars déjà promise à la fin de novembre pour lutter contre les effets des changements climatiques sur la perte de la biodiversité, a-t-il précisé. *« Le Canada fait des progrès comme jamais auparavant et s'engage à protéger 30 % du territoire au pays d'ici à 2030 »*, a souligné Justin Trudeau en faisant référence à un des principaux objectifs de la COP15, soit protéger 30 % des terres et des océans d'ici à la fin de la décennie.

Signalons que la conférence qui devait d'abord se tenir dans la ville chinoise de Kunming en 2020 avait été repoussée en raison de la pandémie de covid-19.

Yvette Reine Nzaba

NÉCROLOGIE

La famille Balimba informe les parents, amis, connaissances et les agents des Dépêches de Brazzaville, du décès de leur fils, neveu et frère Bienvenu Balimba, survenu le 2 décembre 2022 à Pointe-Noire.
La veillée mortuaire se tient à Poto-Poto arrondissement 3 Brazzaville.

Rosalie Bindika, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Germain Batamio, Gilbert Miantama, Marcel Louzolo, Henriette Yengo et la famille Kahunga ont la profonde douleur d'informer les parents, les anciens élèves du CEG de Boko promotion 69 à 73, les anciens élèves et professeurs de l'École général Leclerc, amis et connaissances du décès de leur frère, père, oncle Tandat Fidèle, alias Fanta, survenu le 22 novembre 2022 à Brazzaville des suites d'un AVC.
La veillée mortuaire a lieu au quartier Ngambio la base derrière le camp Comus au n°1 de la rue Matoumbou.
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.
Que le Seigneur accueille dans son royaume l'âme de son serviteur Fanta.

Programme des obsèques de Laurence Ignamout Mathoud se présente comme suit :

Jeudi 8 décembre

8h00 : levée de corps à la morgue municipale ;
10h00 : recueillement au domicile sis rue Lékoumou arrêt la Ferme à Mikalou ;
12h00 : départ pour l'église Sainte-Anne ;
14h00 : départ pour le cimetière du centre-ville ;
16h00 : fin de cérémonie.

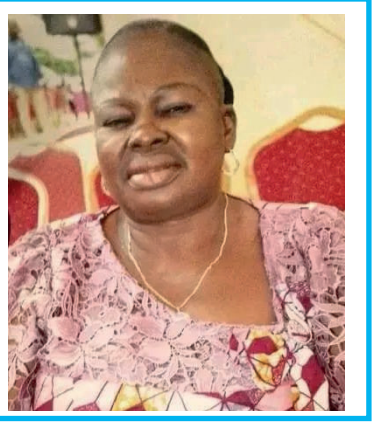

IN MEMORIAM

A l'occasion du 40e jour de la disparition de la veuve Tsono Pierre, née Egnanga Obambi Colette, inhumée le 31 octobre dernier au cimetière de la cathédrale Saint Pie X de Gamboma, MM. Pascal Tsono Elenga, Parfait Wilfried Douniama, Jean Mesmin Akiera Mbongo et Antoine Roger Obambi, ainsi que les enfants Tsono prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.
A cet effet, des messes d'actions de grâce seront dites le dimanche 11 décembre 2022 à Brazzaville précisément en la paroisse Saint-Joseph, à Talangaï Petit-Chose à 6 h 15, et en la paroisse Saint-Grégoire de Massengo, à 7h.
C'est ici l'occasion pour nous de remercier vivement tous ceux qui nous ont soutenus moralement et physiquement durant cette douloureuse épreuve.
Maman, vos empreintes restent à jamais marquées dans nos pensées. C'est aujourd'hui, plus que jamais, que nous apprécions la valeur de vos efforts, la justesse de votre éducation et le caractère précieux de vos conseils.
Repose en paix chère maman!

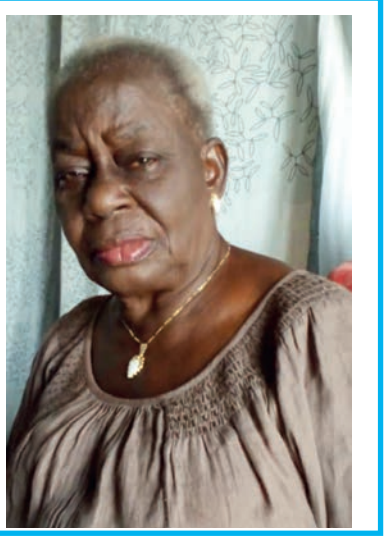

MONDIAL 2022

Le Maroc vient à bout de l'Espagne et atteint les quarts pour la première fois

L'histoire au bout du suspense : le Maroc a surpris l'Espagne aux tirs au but (0-0, 3 tirs au but à 0) mardi au Mondial 2022, et rallie pour la première fois les quarts de finale de la compétition.

Yacine Bounou, le gardien du FC Séville a arrêté les tirs au but de Soler et Busquets (Karim Jaafar/AFP)

Ils ont éliminé leur pays d'adoption. D'une panenka somptueuse, Achraf Hakimi, qui est né et a grandi dans la banlieue sud de Madrid, a conclu la superbe performance du gardien Yassine Bounou, qui joue depuis dix ans en Espagne et qui a été infranchissable pendant la séance des tirs au but.

Jamais les Lions de l'Atlas n'avaient atteint les quarts de finale d'un Mondial. Avant lundi, leur meilleur résultat dans la compétition reine du football remontait à 1986, lorsqu'ils avaient atteint les huitièmes.

Dernière sélection africaine encore en lice, le Maroc aura l'occasion de rejoindre le dernier carré samedi (16h00) contre le Portugal ou la Suisse, qui s'affrontent mardi dans la soirée (20h00).

Au Stade Education City de Doha, l'opposition de style tant attendue a bien eu lieu entre l'Espagne, son jeu de passes courtes, et le Maroc, ses contres et ses victoires fondées sur une excellente défense, la meilleure du tournoi (un seul but encaissé).

Et à ce jeu-là, c'est le style de jeu des Lions de l'Atlas qui a longtemps semblé le plus en mesure de faire gagner son équipe, devant les supporters marocains, bien plus nombreux que ceux de l'Espagne. *«Ils ont 70% de possession de balle en moyenne, même en ayant affronté l'Allemagne ou la France, avait d'ailleurs analysé avant le match Walid Regragui, le sélectionneur du Maroc. La possession, ils vont l'avoir, il faut qu'on l'accepte. Mais le Japon a gagné (contre l'Espagne, 2-1) avec 17% de possession, et a gagné avec 20% de possession contre l'Allemagne (2-1).»*

Lundi, la Roja a bien eu la possession, dans les proportions prédites par Regragui, mais n'est pas parvenue à faire sauter le verrou marocain, se perdant souvent dans des séquences de possessions longues et des passes latérales.

Pire, l'Espagne n'a cadré que deux frappes, une de moins que les Marocains, avant la séance de tirs au but, loterie qu'elle aurait bien souhaité éviter.

L'Espagne pourtant préparée

Pour la Roja, l'histoire se répète : les champions du monde 2010 avaient déjà été sortis par une équipe à leur portée, la Russie, en huitième de finale lors du Mondial-2018, aux tirs au but.

Le sélectionneur espagnol Luis Enrique avait pourtant prévu ce cas de figure en demandant à ses joueurs de se préparer à l'exercice. *«Ils devaient arriver avec au moins mille penalties tirés avec leurs clubs, avait expliqué Enrique en conférence de presse lundi. Il y aura sûrement un match à élimination directe où on devra passer par une séance de tirs au but.»*

Enrique avait aussi affiché sa confiance en ses «trois très bons gardiens», dont le titulaire Unai Simon.

Mais c'est bien Bounou, le portier du Séville FC, qui a pris la lumière en fin de match, en arrêtant deux tirs aux but, de Carlos Soler et Sergio Busquets, alors que celui de Pablo Sarabia avait heurté le poteau.

Il a confirmé ce qui apparaît comme une évidence à l'issue du combat remporté contre l'Espagne : le Maroc possède bien la meilleure défense de la compétition, qu'aucun joueur adverse n'a encore trompée. Seul le défenseur central Nayef Aguerd a trompé, bien malgré lui, son gardien contre le Canada (2-1).

Les attaquants du Portugal et de la Suisse sont prévenus.

AFP

ELIMINATOIRES CAN U-20

Début aujourd'hui du tournoi de l'Uniffac

Le Congo abrite du 8 au 14 décembre le tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans.

La compétition qui se jouera sous forme du championnat regroupe quatre équipes pour deux tickets qualificatifs à la CAN qui se déroulera du 19 février au 11 mars en Egypte.

Le match d'ouverture mettra aux prises au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures, les Diables rouges du Congo aux Lionceaux Indomptables du Cameroun avant les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) face aux Fauves du Bas-Oubangui de la République centrafricaine (RCA) à 17 heures.

Le 11 décembre, les Fauves du Bas-Oubangui de la RCA en découdront avec les Diables rouges du Congo à 14 heures puis en seconde explications à 17 heures, les Lions Indomptables du Cameroun croiseront les Léopards de la RDC. Le 14 décembre, la RCA accueille le Cameroun avant le derby Congo-RDC.

James Golden Eloué

MUSIQUE

Lechapus et Magnum mélangent l'électronique et la rumba congolaise

Venu à Brazzaville dans le cadre du festival « Boya kobina» ou «Venez danser» organisé par Delavallet Bidifieno N'Kouka, le Français Lechapus a livré un spectacle en duo avec le Congolais Magnum à l'Institut français du Congo (IFC) et à Kombé, dans le huitième arrondissement, Madibou.

Lechapus est un artiste musicien français qui fait de la musique électronique avec des déchets plastiques. Dans son pays, il ramasse des ordures, notamment des bouteilles en plastique pour en faire des instruments de musique. Il sonorise aussi et invente le système électro acoustique qui permet de sonoriser les harmoniques du plastique. C'est dans ce cadre qu'il a été invité par l'organisateur du festival «Boya kobina» à Brazzaville pour une résidence croisée avec le Congolais Magnum..

Durant quinze jours, les deux artistes ont travaillé pour façonner un spectacle. C'est ainsi qu'ils ont animé deux concerts, notamment à la Cafèt de l'IFC, le 1er décembre, et à Kombé, le 3 décembre. Magnum a intégré le rythme «rumba» et inséré le «sèbene» dans la musique électronique de Lechapus. Les deux artistes ont même créé une chanson intitulée «Ce n'est pas mal». Le message étant de faire de la poésie autour de la fin du monde et de dire qu'il faut profiter parce qu'ici sur terre l'on est bien, donc il faut danser, a expliqué Lechapus.

Outre les productions musicales, Lechapus a animé des ateliers à Kombé où il a fabriqué des instruments, en mettant sous pression d'air des bouteilles ramassées dans la rue, avec des valves, des pneus de voiture qu'il a encastrés dans les bouchons de bouteilles, engouffrant la bouteille avec une pompe à vélo, tout en l'accordant et faisant des notes pour créer un instrument atypique.

Au-delà de leur duo sur scène, Lechapus et Magnum ont fait partie d'un documentaire qui sortira en janvier, dont les réalisateurs sont venus de France. Dans ce documentaire, les deux artistes jouent dans les rues de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. *« Nous espérons prochainement jouer dans les rues de Makélékélé, dans les endroits de Brazzaville, à Pointe-Noire capitale économique du Congo, à Kinshasa en République démocratique du Congo, et bien entendu dans d'autres villes africaines et dans des capitales européennes. Je rappelle qu'avec Magnum, on s'est rencontré il y a trois ans, j'étais venu au festival* «Boya kobina». *Il m'avait donné des rudiments de la rumba congolaise, on avait fait le lien, et présentement on a travaillé la musique ensemble, ça marche »*, a expliqué Lechapus.

Quant à la suite de son programme, Lechapus a fait savoir qu'en France il joue sa musique électronique dans les festivals devant un public souvent varié entre 25 et 35 ans. Courant cette semaine, il va se produire au festival électronique à Rennes, en Bretagne. Puis courant le premier semestre de 2023, il sera en tournée en janvier dans le sud de la France et va également lancer son premier album, le 13 avril, avec une date à Paris et une autre à Nantes. A propos de cet album, il a fait des prises de son avec Alain Koudou, François de Sandzis et Magnum dans un studio à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, pour l'intégrer dans ce disque.

Rude Ngoma

ART GRAPHIQUE

La septième édition de « Bilili BD » se tient à Brazzaville

Placée sur le thème « Transmédia », la septième édition du festival international de bande dessinée du Congo « Bilili BD » a officiellement levé ses rideaux le 6 décembre, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, en présence

Année après année, le festival Bilili BD est heureux de faire son bout de chemin en se réinventant à chaque édition. *« L'IFC de Brazzaville a le plaisir, pour la septième année consécutive, d'accueillir, du 6 au 10 décembre, le festival Bilili. Formidable outil de promotion des arts graphiques, il est devenu au fil des ans un rendez-vous incontournable pour promouvoir les auteurs, créateurs, éditeurs d'Afrique centrale et d'ailleurs. Grâce à la pérennité du festival et à la confiance accordée des partenaires, Bilili réaffirme sa capacité à attirer de plus en plus de visiteurs. Je salue donc la détermination, l'enthousiasme et l'engagement renouvelés chaque année de la directrice du festival, Joëlle Epée »*, a déclaré Régis Ségala, directeur délégué de l'IFC.

« Bilili a sept ans. On ne sait pas combien d'années on continuera à fêter de nouvelles éditions. J'aimerai tellement être comme le festival d'Angoulême où on dépasse quarante ans car c'est tellement gratifiant d'avoir un an de plus. Et je suis encore extrêmement reconnaissante envers toutes les personnes de bonne volonté qui me suivent dans cette envie de laisser autre chose que juste des mots et de belles vidéos ; de laisser une mémoire graphique qui rayonnera à partir du Congo vers le reste du monde », a indiqué, pour sa part , la promotrice Joëlle Epée Mandengue.

Les visiteurs explorant les stands après le lancement officiel de la 7e édition du festival Bilili BD/Adiac

C'est donc dans cet esprit d'introspection et de perspectives que la septième édition s'articulera principalement autour des discussions sur le transmédia. Ce terme désigne un processus ou un mode de création dans lequel les éléments d'une fiction sont dispersés sur diverses plateformes médiatiques, dans le but de créer une expérience de divertissement coordonnée et unifiée. Il s'agira, entre autres, de décortiquer comment est-ce qu'un auteur de bande dessinée (BD) s'émancipe des planches et explore d'autres façons de faire de cette BD.

Ainsi, de la BD qui intègre le langage des signes comme « Henri et Bintou » d'Afiri Studio, à la BD uniquement lisible avec un casque de réalité virtuelle, en passant par la BD muette de Wilfrid Lupano ou encore celle lisible uniquement sur des plateformes dédiées en ligne, la BD se décloisonne, se réinvente et s'adapte aux nouveaux médias pour conquérir sans cesse le grand public. *« Il y a plusieurs façons de présenter la bande dessinée, même de travailler pour créer des images. D'où les ateliers en intelligence artificielle où les participants vont apprendre des logiciels qui permettent de générer des images juste en tapant du texte »*, a détaillée Joëlle Epée Mandengue.

« Il y a plusieurs façons de présenter la bande dessinée, même de travailler pour créer des images. D'où les ateliers en intelligence artificielle où les participants vont apprendre des logiciels qui permettent de générer des images juste en tapant du texte »

Dans cet élan d'émancipation, Bilili BD accueille cette année les artistes de plusieurs pays : Congo, République démocratique du Congo, Cameroun, Centrafrique, Gabon, Zimbabwe, Martinique, France, Belgique, Espagne, Suisse, etc. Parmi les invités, on compte également de grandes maisons d'édition de BD qui tiennent des tables rondes et exposent leurs œuvres dans le hall de l'IFC où le public peut également découvrir l'exposition « Scènes BD africaine » qui était initiée à l'occasion d'Africa 2020. A côté de cela, la septième édition de ce rendez-vous c'est autant de rencontres professionnelles, conférences, ateliers, ventes-dédicaces, projections de films d'animation, spectacles vivants, concours de BD et de cosplay.

Notons que toutes les activités détaillées de cette septième édition de Bilili BD sont à retrouver sur la page Facebook du festival où la participation et la retransmission se font en ligne, en direct. Outre l'IFC, la salle CanalOlympia et le siège de la délégation de l'Union européenne abritent certaines activités du festival.

Merveille Atipo

THÉÂTRE

«Portrait désir», la nouvelle création de Dieudonné Niangouna

Du 25 novembre dernier au 10 décembre, la Maison de la culture de Bobigny, près de Paris, accueille la pièce « Portrait désir » du Congolais, auteur, comédien et metteur en scène, Dieudonné Niangouna.

Pour une durée estimée à 4h, les spectateurs de la région parisienne découvrent une fresque fantasque centrée sur de multiples personnages féminins, ultra-contemporains ou historiques, où se combinent farces et tragédies. Les esprits côtoient les vivants, comme dans les contes nocturnes de la grand-mère de l'auteur, figure fondatrice à laquelle est dédiée cette traversée.

Quatre comédiennes, deux comédiens et deux musiciens-acteurs projettent cette galerie d'ombres puissantes, traversant la mythologie grecque ou la traite des esclaves pour venir s'interpeller dans un club de jazz !

Nulle nostalgie ici, plutôt l'interrogation d'un avenir possible. Une fable musicale polyphonique foisonnante portée par la langue opulente, imagée, tantôt drôle, tantôt exaltée de Dieudonné Niangouna.

« Ma grand-mère racontait des histoires à vous tenir un éléphant éveillé pendant huit jours », écrit Dieudonné Niangouna en présentation de cette nouvelle création théâtrale.

Marie Alfred Ngoma

« Portrait désir », la nouvelle fresque théâtrale du metteur en scène Dieudonné Niangouna/Christophe Raynaud de Lage

INCLUSION FINANCIÈRE

La BDEAC octroie deux milliards FCFA à Charden-Farell pour faciliter l'accès au crédit

L'accord de financement a été signé le 7 décembre, à Brazzaville, entre le président de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), Dieudonné Evou Mekou, et le directeur général adjoint du groupe Charden-Farell, Jean Paul Kihouari. Le financement est destiné à relancer les activités de cette microfinance congolaise et l'octroi de crédit aux usagers.

Le contrat de partenariat signé par le groupe Charden-Farell et la BDEAC, en présence du ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes, vise à contribuer à l'inclusion financière en République du Congo et à la transformation de l'établissement de microfinance Charden-Farell, créé en 2003. D'après le président de la BDEAC, Dieudonné Evou Mekou, ce financement représente la contribution de son institution à la relance économique post-covid-19 au Congo.

Il s'agit d'un soutien aux artisans, aux commerçants, aux porteurs de projets de développement... *« À travers cette transaction, la BDEAC renforce également ses interventions en faveur du secteur privé congolais. Elle participe à la réalisation des objectifs de la banque. Je voudrais inviter le groupe Charden Farell à tout mettre en œuvre pour mériter la confiance de la BDEAC, les ressources mises à la disposition doivent être exclusivement utilisées pour les besoins du projet »*, a insisté le président de la BDEAC.

Dieudonné Evou Mekou posant avec le staff de Charden Farell/Adiac

La ligne de crédit devra, en effet, permettre au groupe Charden-Farell de financer ses opérations de prêt de crédit à sa clientèle (artisan, salarié d'entreprise, fonctionnaire, entrepreneur, entreprise) sur l'ensemble du territoire national et de dynamiser ses activités de transfert via sa nouvelle plateforme « phygidigitale ». Le groupe bénéficiaire va s'appuyer, a précisé Farell Mankou, le président du conseil d'administration, sur son réseau de quatre-vingt et une agences présentes dans une trentaine de localités du pays et ses trois cents agents qualifiés.

L'établissement Charden-Farell entend innover le marché de crédit et s'adapter aux besoins de la population, a détaillé Vincent Gérard, le nouveau directeur général du groupe. *« Nous avons fait le choix d'investir dans son réseau existant que nous allons moderniser, pour pratiquer sur le terrain la pédagogie de crédit auprès de la population congolaise (...) Nous allons rester dans le tiers de confiance, c'est-à-dire le transfert d'argent et renforcer notre capacité à faire du crédit »*, a-t- il assuré.

Les crédits seront accordés aux usagers sur la base des critères spécifiques, tenant compte du profil du demandeur et sa capacité à rembourser. Outre la BDEAC, le projet Charden-Farell bénéficie également du soutien du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des petites et moyennes entreprises, de la banque LCB capital.

Fiacre Kombo

AUTONOMISATION

Du matériel de couture pour les jeunes filles mères démunies

La Fondation Congo Assistance (FCA), en partenariat avec l'ambassade de Chine au Congo, a offert, le 7 décembre, un complément de kits aux jeunes filles mères démunies qui ont bénéficié d'une formation gratuite de deux ans au centre de coupe et couture de l'Eglise évangélique du Congo à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville.

La secrétaire générale adjointe de la FCA, Rosalie Biangana, cheffe de département de l'éducation et de la formation professionnelle, chargée des archives et de la documentation, a remercié infiniment *« la République populaire de Chine, en général, le diplomate chinois, Ma Fulin, et son personnel en particulier, qui répondent toujours avec promptitude »* à leurs sollicitations. *« Vous contribuez énormément à autonomiser la femme congolaise et à accompagner l'action sociale, tous azimuts, de la première dame à travers sa Fondation »*, a-t-elle ajouté.

En outre, elle a remercié l'encadreuse, le comité de gestion, la responsable du centre et les formatrices pour la transmission des connaissances aux apprenantes.

A ces dernières qui sont devenues des formatrices, elle a exprimé la fierté de la FCA pour leur apprentissage *« qui n'est pas au rabais, mais de haut niveau »*.

Le secrétaire général de la FCA, Michel Mongo, remettant un échantillon du don à une apprenante/Adiac

Par ailleurs, elle a lancé «un vibrant appel» au gouvernement, aux organes du système des Nations unies, aux ambassades, aux partenaires et aux personnes de bonne volonté qui veulent bien soutenir l'action de cette Fondation de l'accompagner dans la promotion des jeunes filles mères.

« Le projet a démarré par l'arrondissement 8, Madibou, et devrait se poursuivre dans d'autres arrondissements si vous nous apportez un soutien multiforme pour sortir nos jeunes filles mères de la pauvreté », a indiqué Rosalie Biangana.

« Vous contribuez énormément à autonomiser la femme congolaise et à accompagner l'action sociale, tous azimuts, de la première dame à travers sa Fondation »,

De leur côté, les apprenantes ont remercié la présidente de la FCA, Antoinette Sassou N'Guesso, pour cette initiative. La formation des jeunes filles mères en coupe et couture a coûté treize millions FCFA à la FCA, tous frais compris (inscriptions, écolages, transports, matériels didactiques).

Yvette Reine Nzaba